

ASSEMBLÉE NATIONALE

3 octobre 2009

OUVERTURE À LA CONCURRENCE DES JEUX D'ARGENT EN LIGNE - (n° 1860)

Commission	
Gouvernement	

AMENDEMENT

N° 122

présenté par
M. Jean-François Lamour

ARTICLE 15

À l'alinéa 2, supprimer la première occurrence du mot :
« chargé ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement rédactionnel.